

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?

b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?

c. Fondations?

d. Caisses communales?

e. Biens d'église?

f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?

g. De biens-fonds?

h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira les réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

56 francs dans lesquels sont compris les 6 baches que les enfans paient par année 5 sacs 2 gr. Mezel, mesure d'Yverdon 4 charis de gros bois et Cent fascines qui dérivent entièrement du bénéfice de la Commune.

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. NOM de l'endroit où est située l'école?

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

d. District

e. Canton

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

59/ 7.30

a. à Suchy
b. C'est un Village.
c. Commune proprement dite.
d. Anciennement il dépendoit d'Espendes, dont il a été détaché pour former une Suffragance Pastorale avec Corcelles, et à son Agent chez elle.
e. d'Yverdon.
f. du Lemau.

2° Il n'y a point de maison du ressort de l'école hors du Village, qui est tout ramassé.

3° Point absolument

a. Comme il vient d'être dit

b. Le nombre des Enfants qui fréquentent l'école est 80, depuis 5 ans jusqu'à 16

hms

(2)

4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence?

a. Leurs noms.

b. Leurs distances réciproques.

I I.

I N S T R U C T I O N .

5°. Qu'enseigne-t-on dans chaque école?

6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & combien dure-t-elle?

7°. Livres élémentaires, lesquels sont en usage?

8°. Préceptes & réglemens, comment font-ils observés?

9°. Durée de l'école chaque jour?

10°. Les enfans font-ils distribués ou classés?

I I I.

R E L A T I O N S P E R S O N N E L L E S .

11°. Instituteurs.

a. Qui a établi jusques ici le Régent? & de quelle manière?

b. D'où est-il?

c. Son nom

a. Ependes Belmont Essertines
Warrens Corcelles Chavornay
Essert Pittet le Villaret la Robelaisb. Ependes est $\frac{1}{2}$ lieue éloigné de Chavornay
Belmont $\frac{3}{4}$ de lieue, Essertines $\frac{1}{2}$
heure, Warrens une heure, Corcelles
 $\frac{1}{2}$ heure, Essert Pittet $\frac{1}{4}$ heure
le Villaret et la Robelais $\frac{1}{2}$ heure5°. A lire à écrire à chiffrer à sçavoir
les Pseaumes à apprendre le Catéchisme
& des Prières6°. L'école se tient toute l'année, excepté
pendant les Vacances des cloîtres
qui durent trois semaines, mais l'école
n'est fréquentée régulièrement que
St Martin à Pâques.7°. La Bible, le Catéchisme l'Observance
un Livre de Psaumes, et de Prières
les Pseaumes.8°. Jusqu'à ce point de réglement par
on sçavoit d'après l'urgence du Cas
avis du Pasteur & du Consistoire.9°. Depuis 8 heures du matin à midi
une heure à 4 heures après midi, et
le soir au soir, les enfans
retournent à l'école à six heures du
soir jusqu'à 7 heures.

10°. Il n'y a point de Classe

11°. Les ci devant Seigneurs Baillifs
établissent le Régent par un
qui leur donnoient. D'après un
Examen fait par le Consistoire
les Réponses de la Commune.b. De l'Abbaye en la Vallée du Saône
jour.

c. Jean David Golar

(3)

d. Son âge.

e. Sa famille, combien d'enfants a-t-il?

f. Depuis combien de tems est-il instituteur?

g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente?

h. Réunit-il à son office quelque autre fonction? quelles sont-elles?

12°. Ecoliers, combien d'enfans fréquentent l'école?

a. En hiver, } soit garçons ou filles.
b. En été, }

I V.

R A P P O R T S E C O N O M I Q U E S .

13°. Biens & fonds de chaque école.

a. Possède-t-elle de pareils fonds?

b. Quelle en est la valeur?

c. Source des revenus.

d. Les biens d'écoles sont-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres?

14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien?

15°. Bâtiment de l'école.

a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré?

b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment?

c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être la maison, & à quel prix?

d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école.

60

d Trente Sept ans

e Quatre enfans

f Depuis Vingt ans dont douze ans
à Suchy, & ci devant 8 ans à
Chavornay le Chêne Paroisse de Pâquesg La Régence suffit à mon occupation
& soigné mon jardinage.12. Quatre Vingt dont 45 garçons 35 filles
Tous en hivers, fort peu en été ceux
là seulement qui sont inhabiles au
travail des champs.On n'a jamais entendu parler de
fonds possédés par l'école de Suchy
à Non

b =

c Les Contributions de la Commune

d =

14. On ne paye rien.

15. Il est vieux quoi qu'en soit bon état

b Il n'y a qu'une chambre qui est
dans la maison de Commune.c L'instituteur loge aussi dans
la maison de Commune dans
une chambre apart

d la Commune à qui il appartient

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

- Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?
- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?
 - b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?
 - c. Fondations?
 - d. Caisses communales?
 - e. Biens d'église?
 - f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?
 - g. De biens-fonds?
 - h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira les réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

16° En argent 44 francs un sac
 a froment 5 sacs de Blés 4 sacs
 d'avoine point de Vin du Bois
 Suffisamment pour l'année
 B La Pension dérive des Biens
 de la Commune. outre cela
 la Commune fournit environ
 3/4 de Pose pour jardin et
 Cheneviers et autres plantages

Inch

(1)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. NOM de l'endroit où est située l'école? *Noufeu*

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé? *un village*

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il? *Commune d'Essertine paroisse de Quarraus, agence d'Essertine*

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il? *Rapport au b*

d. District *Duverdon*

e. Canton *Daleme*

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école. *tous ce qui est dessus de l'école de Noufeu et dans le village même*

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école. *Rapport au b*

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c. *une lieue en circonférence parthagées paroisse de Gressy*

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent? *ouver tous les enfants fréquentants l'école ou les plus grands parties sont forcés à travailler à la campagne*

61
A. 31